

www.stat.gouv.qc.ca

Institut de la statistique du Québec

## TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

### Rémunération des salariés

État et évolution comparés

2005

*Faits saillants*



Québec 

## COMPARAISON DE L'ISQ ET MARCHÉ DU TRAVAIL

- ❑ Le rapport *Rémunération des salariés : état et évolution comparés* de l'ISQ porte sur la comparaison de la rémunération globale des salariés syndiqués de l'administration québécoise avec celle des autres salariés du marché du travail québécois.
- ❑ L'administration québécoise comprend les employés de la fonction publique ainsi que ceux des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.
- ❑ Les autres salariés québécois sont employés dans les secteurs privé et « autre public ». Ce dernier comprend les entreprises à caractère public des trois paliers de gouvernement au Québec, les universités ainsi que les administrations fédérale et municipale. Des résultats détaillés sont fournis pour chacune des composantes de ce secteur<sup>1</sup>.
- ❑ La comparaison est également effectuée selon le facteur de la syndicalisation pour l'ensemble des autres salariés québécois et ceux du secteur privé.
- ❑ Les résultats de la rémunération globale sont obtenus selon la méthode des débours qui considère les

coûts de l'employeur pour une année donnée. La rémunération globale comprend trois composantes principales : les salaires, les avantages sociaux et les heures de présence au travail (les heures régulières moins les heures chômées payées). La rémunération variable n'est pas comprise dans le calcul de la rémunération globale.

- ❑ La comparaison est effectuée à partir des salaires de 2005 et porte sur les établissements de 200 employés et plus. Dans le cas des municipalités, elle considère celles de 25 000 habitants et plus qui comptent généralement au moins 200 employés.
- ❑ L'examen de 60 emplois repères répartis dans cinq catégories d'emplois permet de prendre en compte près d'un salarié de l'administration québécoise sur cinq. Une part importante des autres salariés de l'administration québécoise occupent des emplois n'ayant pas de point de comparaison directe sur le marché du travail québécois, comme les infirmières et les enseignants. En excluant ces salariés, la proportion de ceux couverts passe à plus des deux tiers.

1. En ce qui concerne l'administration municipale, la comparaison des salaires et des échelles salariales est présentée; toutefois, comme en 2004, il n'y a pas de comparaison spécifique de la rémunération globale. Afin de préserver la comparaison avec l'ensemble des autres salariés québécois et le secteur « autre public », un ajustement a cependant été appliqué pour permettre de calculer la rémunération globale par emploi repère dans l'administration municipale.

### Marché du travail au Québec et grands secteurs de comparaison

#### Administration québécoise

- Fonction publique
  - Ministères
  - Organismes gouvernementaux<sup>3</sup>
  - Fonds spéciaux
- Éducation
  - Commissions scolaires
  - Cégeps
- Santé et services sociaux
  - Régies régionales de la santé et des services sociaux
  - Centres hospitaliers
  - Centres d'hébergement (CHSLD)
  - Centres de réadaptation
  - Centres locaux de services communautaires
  - Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse

#### Autres salariés québécois (ASQ)<sup>1</sup>

##### Secteur privé<sup>2</sup>

- Mines
- Manufacturier
- Transport et entreposage
- Communications
- Commerce de gros et de détail
- Finance, assurances et immobilier
- Services aux entreprises
- Hébergement et restauration
- Autres services

##### Secteur « autre public »

- Entreprises provinciales (sociétés d'État et autres)
- Administration fédérale au Québec
- Entreprises fédérales au Québec
- Universités
- Administrations municipales
- Entreprises locales

1. Pour la comparaison, la rémunération des autres salariés québécois et celle du secteur privé sont également analysées selon le statut de syndicalisation des salariés.  
 2. Sont exclus : l'agriculture et les services relatifs à l'agriculture, l'exploitation forestière et les services forestiers, la pêche et le piégeage ainsi que la construction.  
 3. Ne comprend pas les organismes gouvernementaux à caractère industriel et commercial.

## RETARD SALARIAL DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE FACE À TOUS LES SECTEURS

- ❑ Le salaire des employés de l'administration québécoise est en retard de 15,0 % par rapport à celui de l'ensemble des autres salariés québécois et de 15,5 % face à celui des salariés du secteur privé.
- ❑ Les retards les plus importants sont observés par rapport aux salariés syndiqués du secteur privé (- 22,3 %) et au secteur « entreprises publiques » (- 21,7 %).
- ❑ L'administration québécoise est en retard de façon moins marquée vis-à-vis du secteur universitaire (- 5,5 %) et des non-syndiqués (- 8,8 % face aux autres salariés québécois non syndiqués et - 8,5 % par rapport au secteur privé non syndiqué).

## RETARD DE LA RÉMUNÉRATION GLOBALE DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE PAR RAPPORT À PRESQUE TOUS LES SECTEURS

- ❑ L'administration québécoise affiche un retard de 11,8 % face à l'ensemble des autres salariés québécois sur le plan de la rémunération globale. Un retard est également noté par rapport aux secteurs privé (- 8,2 %) et « autre public » (- 18,8 %).
- ❑ Les employés de l'administration québécoise sont en retard face aux syndiqués de l'ensemble du marché du travail (- 18,4 %); c'est aussi le cas vis-à-vis des syndiqués du secteur privé (- 20,5 %).
- ❑ Toutefois, ils sont à parité avec les non-syndiqués (autres salariés québécois et secteur privé).

### Comparaison de la rémunération, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (écarts en %)

|                                         | Salaire | Rémunération globale |
|-----------------------------------------|---------|----------------------|
| Autres salariés québécois               | - 15,0  | - 11,8               |
| Autres salariés québécois syndiqués     | - 17,5  | - 18,4               |
| Autres salariés québécois non syndiqués | - 8,8   | =                    |
| Privé                                   | - 15,5  | - 8,2                |
| Privé syndiqué                          | - 22,3  | - 20,5               |
| Privé non syndiqué                      | - 8,5   | =                    |
| « Autre public »                        | - 15,4  | - 18,8               |
| Administration municipale               | - 13,7  | ...                  |
| « Entreprises publiques »               | - 21,7  | - 20,4               |
| Universitaire                           | - 5,5   | - 12,2               |
| Administration fédérale                 | - 18,2  | - 18,9               |

... N'ayant pas lieu de figurer

 Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)

 Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

## COMPARAISON SELON LES EMPLOIS ET LES CATÉGORIES

### RETARD DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE DANS LA MAJORITÉ DES EMPLOIS

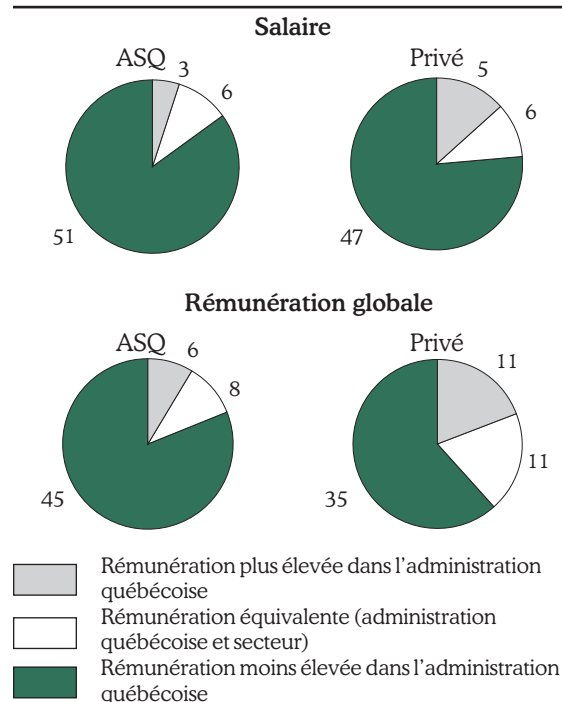
- Pour 85 % des emplois et de l'effectif, l'administration québécoise affiche un retard salarial face aux autres salariés québécois.
- L'administration québécoise accuse un retard salarial vis-à-vis du secteur privé pour plus de 81 % des emplois et de l'effectif apparié.
- En ce qui concerne la rémunération globale, l'administration québécoise enregistre un retard par rapport à l'ensemble des autres salariés québécois pour un peu plus des trois quarts des emplois et de l'effectif.
- L'administration québécoise accuse un retard de la rémunération globale face au secteur privé pour environ 60 % des emplois et de l'effectif.

#### Comparaison de la rémunération selon les catégories d'emplois (écarts en %)

|                     | ASQ     |                | Privé   |                |
|---------------------|---------|----------------|---------|----------------|
|                     | Salaire | Rémun. globale | Salaire | Rémun. globale |
| Professionnels      | - 10,6  | - 6,0          | - 10,8  | - 3,3          |
| Techniciens         | - 11,4  | - 4,3          | - 9,6   | =              |
| Employés de bureau  | - 19,7  | - 17,4         | - 21,9  | - 13,6         |
| Employés de service | - 7,9   | - 8,3          | - 5,9   | =              |
| Ouvriers            | - 41,1  | - 40,9         | - 47,5  | - 44,6         |

|  |                                                                 |
|--|-----------------------------------------------------------------|
|  | Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur) |
|  | Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise      |

#### Répartition des emplois selon le statut de comparaison (nombre d'emplois)



### CATÉGORIES D'EMPLOIS : PRÉSENCE IMPORTANTE DE RETARDS

- Les professionnels, les employés de bureau et les ouvriers affichent un retard de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois et à ceux du secteur privé, tant sur le plan du salaire que sur celui de la rémunération globale.
- Chez les techniciens et les employés de service, l'administration québécoise montre un retard salarial par rapport aux autres salariés québécois et à ceux du secteur privé. Sur le plan de la rémunération globale, un retard est aussi observé face aux autres salariés québécois dans ces deux catégories; la parité des deux secteurs est toutefois notée dans la comparaison avec le secteur privé.

## ÉCHELLES SALARIALES

### MAXIMUMS NORMAUX DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE GÉNÉRALEMENT EN RETARD

- ❑ Les maximums normaux des échelles salariales de l'administration québécoise sont moins élevés que ceux de l'ensemble des autres salariés québécois et du secteur privé dans les trois catégories d'emplois considérées; cela révèle un potentiel salarial inférieur.
- ❑ Les maximums normaux de l'administration québécoise sont en retard vis-à-vis de tous les secteurs chez les techniciens et les employés de bureau. En ce qui concerne les professionnels, un retard est noté dans la comparaison avec presque tous les secteurs, sauf avec le secteur privé syndiqué où la parité est observée.
- ❑ Chez les employés de bureau, les salariés de l'administration québécoise occupent, dans la majorité des comparaisons, une position plus avancée dans

leur échelle salariale que ceux des secteurs concernés. L'administration québécoise affiche alors une meilleure situation dans la comparaison des salaires que dans celle des maximums normaux.

- ❑ Environ 80 % des professionnels, 50 % des techniciens et 60 % des employés de bureau du secteur privé rémunérés selon une échelle salariale bénéficient d'un maximum au mérite. Dans les secteurs « autre public » et « entreprises publiques » ainsi que dans l'administration municipale, ce pourcentage est très faible chez les professionnels et presque nul en ce qui concerne les deux autres catégories d'emplois. Pour leur part, les salariés du secteur universitaire et des administrations québécoise et fédérale ne bénéficient pas de maximums au mérite.

#### Comparaison des échelles salariales

|                    | Administration québécoise   |                         | Autres salariés québécois |                            |                         | Secteur privé  |                            |                         |
|--------------------|-----------------------------|-------------------------|---------------------------|----------------------------|-------------------------|----------------|----------------------------|-------------------------|
|                    | Maximum normal <sup>1</sup> | Position dans l'échelle | Maximum normal            | Écart des maximums normaux | Position dans l'échelle | Maximum normal | Écart des maximums normaux | Position dans l'échelle |
|                    | \$                          | %                       | \$                        | %                          | %                       | \$             | %                          | %                       |
| Professionnels     | 64 053                      | 72,2                    | 69 577                    | - 8,6                      | 75,7                    | 69 427         | - 8,4                      | 80,4                    |
| Techniciens        | 45 201                      | 83,1                    | 50 528                    | - 11,8                     | 72,9                    | 49 272         | - 9,0                      | 72,2                    |
| Employés de bureau | 32 238                      | 95,1                    | 39 685                    | - 23,1                     | 81,8                    | 40 408         | - 25,4                     | 82,0                    |

1. Les maximums normaux correspondent à la moyenne de ceux de l'ensemble des emplois utilisables dans la comparaison de l'administration québécoise avec les autres salariés québécois.

## AVANTAGES SOCIAUX ET HEURES DE TRAVAIL

### Débours pour les principaux regroupements d'avantages sociaux et les heures chômées payées (en % du salaire)

|                                         | Régime de retraite | Assurances | Heures chômées payées | Total des débours |
|-----------------------------------------|--------------------|------------|-----------------------|-------------------|
| Administration québécoise               | 6,0                | 2,9        | 15,7                  | 37,2              |
| Autres salariés québécois               | 5,3                | 4,8        | 14,9                  | 36,6              |
| Autres salariés québécois syndiqués     | 6,5                | 4,6        | 15,9                  | 38,6              |
| Autres salariés québécois non syndiqués | 4,1                | 5,1        | 13,7                  | 34,5              |
| Privé                                   | 4,7                | 5,1        | 14,1                  | 35,3              |
| Privé syndiqué                          | 7,3                | 5,1        | 15,1                  | 38,8              |
| Privé non syndiqué                      | 4,0                | 5,2        | 13,6                  | 34,3              |
| « Autre public »                        | 6,6                | 4,5        | 16,9                  | 39,8              |
| « Entreprises publiques »               | 1,9                | 4,6        | 16,4                  | 34,3              |
| Universitaire                           | 7,7                | 4,8        | 16,9                  | 40,9              |
| Administration fédérale                 | 12,7               | 3,7        | 17,3                  | 44,2              |

- Débours plus élevés dans l'administration québécoise
- Débours équivalents (administration québécoise et secteur)
- Débours moins élevés dans l'administration québécoise

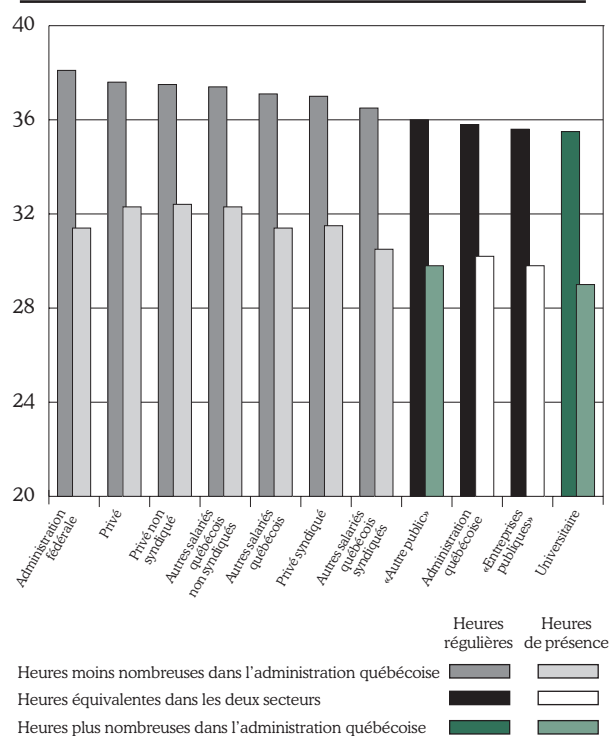
### SEMAINE DE TRAVAIL DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE PLUS COURTE QUE CELLE DES AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS

- La semaine régulière de travail des employés de l'administration québécoise est plus courte que celle de l'administration fédérale ainsi que des autres salariés québécois et des employés du secteur privé (syndiqués et non syndiqués); elle est toutefois plus longue que dans le secteur universitaire. La situation est la même au chapitre des heures de présence au travail.
- L'administration fédérale affiche les heures les plus nombreuses, alors que le secteur universitaire présente le nombre le moins élevé, tant en ce qui concerne les heures régulières que les heures de présence au travail.
- La semaine régulière de travail de l'administration québécoise est équivalente à celles des secteurs « autre public » et « entreprises publiques ». Une similarité est aussi notée avec le secteur « entreprises publiques » quant aux heures de présence au travail, alors que ces dernières sont plus longues dans l'administration québécoise que dans le secteur « autre public ».

### ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE ET AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS : COÛTS TOTAUX SIMILAIRES

- Le total des coûts des avantages sociaux et des heures chômées payées dans l'administration québécoise (37,2 % du salaire) est plus élevé que ceux dans les secteurs privé et « entreprises publiques » ainsi que ceux chez les non-syndiqués (autres salariés québécois et secteur privé), mais inférieur à ceux dans le secteur privé syndiqué et dans les autres composantes du secteur « autre public ».
- Le coût des régimes de retraite de l'administration québécoise est supérieur à ceux chez les non-syndiqués (ASQ et privé) et dans le secteur « entreprises publiques »; il est toutefois inférieur à ceux dans le secteur universitaire et l'administration fédérale.
- Pour l'ensemble des régimes d'assurance, l'administration québécoise dépense moins que tous les secteurs comparés.
- Les heures chômées payées coûtent plus cher dans l'administration québécoise que chez les autres salariés québécois et que dans le secteur privé. Ces coûts sont toutefois inférieurs à ceux dans le secteur « autre public » et ses composantes.

### Heures hebdomadaires de travail



## ÉVOLUTION DE LA COMPARAISON

### AFFAIBLISSEMENT DE LA SITUATION COMPARATIVE DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE

- Sur le plan salarial, la situation comparative de l'administration québécoise s'est affaiblie par rapport à l'ensemble des autres salariés québécois, tant entre 2004 et 2005 qu'entre 1999 et 2005.
- Un affaiblissement est noté dans la comparaison salariale avec tous les secteurs, sauf avec l'administration municipale, une amélioration étant constatée entre 1999 et 2005, et avec le secteur privé syndiqué, la stabilité des écarts étant observée pour cette même période.
- Entre 2004 et 2005, la situation de l'administration québécoise s'est également affaiblie en ce qui a trait à la rémunération globale dans la comparaison avec tous les secteurs, à l'exception du secteur privé non syndiqué avec lequel la stabilité des écarts est observée.
- La comparaison des écarts de rémunération globale entre 1999 et 2005 montre un affaiblissement de la situation de l'administration québécoise face à tous les secteurs analysés.

Différence des écarts de rémunération de 2005 et 2004 et de 2005 et 1999, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (en points de %)

| Secteur                                 | Salaire                     |                             | Rémunération globale        |                             |
|-----------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
|                                         | Écart 2005 moins écart 2004 | Écart 2005 moins écart 1999 | Écart 2005 moins écart 2004 | Écart 2005 moins écart 1999 |
| Autres salariés québécois               | - 2,9                       | - 5,7                       | - 4,2                       | - 5,7                       |
| Privé                                   | - 3,2                       | - 4,7                       | - 4,7                       | - 6,5                       |
| « Autre public »                        | - 2,7                       | - 7,5                       | - 2,8                       | - 7,2                       |
| Administration municipale               | - 2,3                       | 4,8                         | ..                          | ..                          |
| « Entreprises publiques »               | - 2,7                       | ..                          | - 2,6                       | ..                          |
| Universitaire                           | - 1,2                       | - 4,3                       | - 1,2                       | - 8,7                       |
| Administration fédérale                 | - 7,1                       | - 16,0                      | - 7,0                       | - 17,5                      |
| Autres salariés québécois syndiqués     | - 3,6                       | - 6,0                       | - 4,9                       | - 7,1                       |
| Autres salariés québécois non syndiqués | - 2,4                       | - 5,1                       | - 2,8                       | - 6,3                       |

.. Donnée non disponible

- Amélioration de la situation comparative de l'administration québécoise
- Affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise



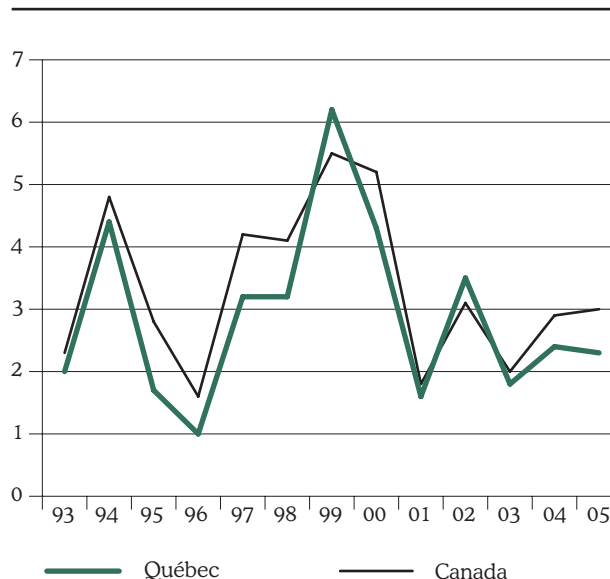
## LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE SE POUR-SUIT EN 2005

- ❑ Au premier semestre de 2005, le produit intérieur brut (PIB) réel du Québec augmente de 2,3 %, un rythme semblable à celui de 2004 (2,4 %). La conjoncture récente montre une croissance plutôt stable de l'économie.
- ❑ La croissance de l'économie en 2005 est soutenue par la demande intérieure, notamment par la consommation qui augmente plus fortement qu'en 2004. Le commerce extérieur s'intensifie, mais constitue toujours un frein.
- ❑ Les analystes s'attendent à une croissance plus forte l'an prochain en raison, entre autres, de la vigueur de l'économie américaine et d'une contribution positive du commerce extérieur.

## LA DEMANDE INTÉRIEURE DEMEURE SOLIDE GRÂCE À LA CONSOMMATION

- ❑ Les dépenses de consommation augmentent de 3,3 % en 2004, en ralentissement par rapport à 2003 (3,8 %). Au premier semestre de 2005, le rythme s'accélère avec une hausse de 4,5 %. Pour l'an prochain, les analystes prévoient un ralentissement des dépenses de consommation.
- ❑ La croissance des investissements ralentit en 2005. Après une hausse de 10,3 % en 2004, ils augmentent de 4,5 % au premier semestre de 2005. Le ralentissement provient surtout des investissements des entreprises en construction résidentielle dont la croissance passe de 14,9 % en 2004 à 2,1 % au premier semestre de 2005. Selon les analystes, la croissance des investissements ralentirait l'an prochain.
- ❑ Faisant suite à cinq années de baisses (de 1993 à 1997), les dépenses publiques augmentent pour une huitième année consécutive en 2005. Leur croissance pourrait être plus élevée l'an prochain.
- ❑ En 2005, le commerce extérieur constitue un frein à la croissance. Au premier semestre, profitant de la vigueur de l'économie américaine et du recul du dollar canadien, les exportations progressent de 4,3 %. Les importations s'accroissent de 7,8 %, soutenues, entre autres, par les investissements des entreprises en machines et matériel. Les analystes s'attendent à une contribution positive du commerce extérieur l'an prochain.

Croissance du PIB réel<sup>1</sup>, au Québec et au Canada, de 1993 à 2005<sup>2</sup> (en %)



1. Au prix du marché, \$ enchaînés de 1997.

2. Pour les six premiers mois de 2005 en fonction de la période correspondante de l'année précédente.

Croissance réelle des principaux éléments du PIB, au Québec en 2003, 2004, 2005 et prévisions pour 2005 et 2006 (en %)<sup>1</sup>

|                                                                  | 2003  | 2004 | 2005            | Prévisions                           |
|------------------------------------------------------------------|-------|------|-----------------|--------------------------------------|
|                                                                  |       |      | Cumul<br>6 mois |                                      |
| <b>PIB</b>                                                       | 1,8   | 2,4  | 2,3             | 2005 : 2,1 à 2,5<br>2006 : 2,4 à 2,9 |
| <b>Consommation</b>                                              | 3,8   | 3,3  | 4,5             | 2005 : 4,1 à 4,2<br>2006 : 2,5 à 2,8 |
| <b>Investissements<br/>privés et publics</b>                     | 5,8   | 10,3 | 4,5             | 2005 : 2,6<br>2006 : 0,8             |
| <b>Dépenses publiques<br/>courantes en biens<br/>et services</b> | 2,6   | 2,8  | 1,2             | 2005 : 1,4 à 1,8<br>2006 : 2,5 à 3,1 |
| <b>Exportations</b>                                              | - 0,9 | 2,3  | 4,3             | 2005 : 4,3<br>2006 : 3,6             |
| <b>Importations</b>                                              | 3,9   | 5,4  | 7,8             | 2005 : 6,2<br>2006 : 3,3             |

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.



## INFLATION À LA HAUSSE

- ❑ Pour les neuf premiers mois de 2005, l'inflation (2,3 %) est en hausse par rapport à 2004 (1,9 %). Plutôt stables en première partie d'année, les prix augmentent par la suite en raison de la flambée des prix de l'énergie. La croissance de l'IPC, qui se situe à 2,2 % au premier trimestre et à 2,0 % au deuxième, grimpe à 2,8 % au troisième trimestre.
- ❑ Après les fortes hausses de 2003 et de 2004, le dollar se stabilise et recule au premier semestre de 2005. Il commence à remonter en deuxième moitié d'année. À la fin de septembre 2005, il atteint 86,0 cents américains, son plus haut niveau en plus de 13 ans.
- ❑ En 2004, le taux des bons du Trésor à trois mois se situe à 2,2 %, son niveau le plus bas depuis 1955. Pour les neuf premiers mois de 2005, le taux remonte à 2,5 %. La tendance récente est à la hausse.

### Indicateurs monétaires du Québec en 2004 et 2005 et prévisions pour 2005 et 2006

|                                                    | 2004 | 2005 |      |      | Prévisions                               |
|----------------------------------------------------|------|------|------|------|------------------------------------------|
|                                                    |      | T1   | T2   | T3   |                                          |
| IPC <sup>1</sup> (en %)                            | 1,9  | 2,2  | 2,0  | 2,8  | 2005 : 2,1 à 2,4<br>2006 : 1,8 à 2,6     |
| Taux d'intérêt (en %, bons du Trésor à trois mois) | 2,2  | 2,5  | 2,5  | 2,7  | 2005 : 2,7 à 2,8<br>2006 : 3,3 à 3,8     |
| Taux de change (huard en cents américains)         | 76,8 | 81,5 | 80,4 | 83,2 | 2005 : 81,9 à 85,5<br>2006 : 80,5 à 85,9 |

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente (1992=100).

- ❑ Selon les analystes, les taux d'intérêt augmenteraient l'an prochain. Les avis sont partagés sur l'évolution du taux d'inflation et du huard.

## MARCHÉ DU TRAVAIL

### CROISSANCE CONTENUE DE L'EMPLOI

- ❑ L'emploi a connu une faible croissance en 2005 (0,9 %), soit presque deux fois moindre que celle de 2004 (1,7 %). Au cours des neuf premiers mois de l'année, il s'est créé 34 500 emplois, uniquement dans l'emploi à temps plein (40 000) puisqu'on enregistre une baisse dans l'emploi à temps partiel (- 5 500). En 2005, les nouveaux emplois se retrouvent à la fois dans le secteur des services et dans celui des biens.
- ❑ En 2005, un peu plus de la moitié des emplois créés vont aux femmes. Seuls les travailleurs âgés de 25 ans et plus en bénéficient, alors que ceux âgés de 15 à 24 ans perdent 6 000 emplois.
- ❑ Le taux de chômage diminue à 8,2 % pour les neuf premiers mois de 2005. Si ce taux se maintient pour l'ensemble de l'année, il sera inférieur au seuil observé en 2000 et 2004 (8,5 %).
- ❑ Après avoir atteint un sommet historique en 2004 (60,3 %), le taux d'emploi diminue quelque peu pour les neuf premiers mois de 2005, se fixant à 60,1 %. Le taux d'activité recule également, à 65,5 %, alors qu'il était de 65,9 % en 2004.

### Marché du travail au Québec en 2003, 2004, 2005 et prévisions pour 2005 et 2006 (en %)

|                                | 2003 | 2004 | 2005         | Prévisions                           |
|--------------------------------|------|------|--------------|--------------------------------------|
|                                |      |      | Cumul 9 mois |                                      |
| Emploi <sup>1</sup>            | 1,6  | 1,7  | 0,9          | 2005 : 0,9 à 1,0<br>2006 : 1,0 à 1,8 |
| Population active <sup>1</sup> | 2,1  | 0,9  | 0,7          | ..                                   |
| Taux de chômage                | 9,2  | 8,5  | 8,2          | 2005 : 8,2 à 8,3<br>2006 : 7,6 à 8,4 |
| Taux d'emploi                  | 59,9 | 60,3 | 60,1         | ..                                   |
| Taux d'activité                | 66,0 | 65,9 | 65,5         | ..                                   |

.. Donnée non disponible

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

- ❑ Pour 2006, les analystes prévoient une accélération de la croissance de l'emploi. Les avis sont partagés en ce qui concerne le taux de chômage.

## STABILITÉ RELATIVE DU POUVOIR D'ACHAT EN 2005

- ❑ Les conventions collectives de l'administration québécoise sont arrivées à échéance le 30 juin 2003. Les négociations en vue de les renouveler sont en cours.
- ❑ La croissance moyenne des échelles salariales chez les autres salariés québécois syndiqués indique un gain de pouvoir d'achat de 0,2 % pour les trois premiers trimestres de 2005, tout comme en 2004.
- ❑ Parmi les autres secteurs analysés, deux montrent de légers gains de pouvoir d'achat, deux accusent des pertes et un affiche la stabilité.
- ❑ Les changements au titre du pouvoir d'achat sont donc peu importants en 2005; la situation était meilleure en 2004 dans tous les sous-secteurs du secteur « autre public ».

### Croissance salariale en vigueur en 2005 pour les salariés syndiqués au Québec<sup>1</sup> (en %)

|                                            | Nominale         | Réelle             |
|--------------------------------------------|------------------|--------------------|
| <b>Autres salariés québécois syndiqués</b> | 2,5              | 0,2                |
| <b>Privé</b>                               | 2,5              | 0,2                |
| <b>Municipal<sup>2</sup></b>               | 2,3              | 0,0                |
| <b>Entreprises publiques québécoises</b>   | 2,2              | - 0,1              |
| <b>Universitaire</b>                       | 2,0 <sup>3</sup> | - 0,3 <sup>3</sup> |
| <b>Fédéral<sup>2</sup></b>                 | 2,4              | 0,1                |

1. Données préliminaires : trois premiers trimestres de 2005.

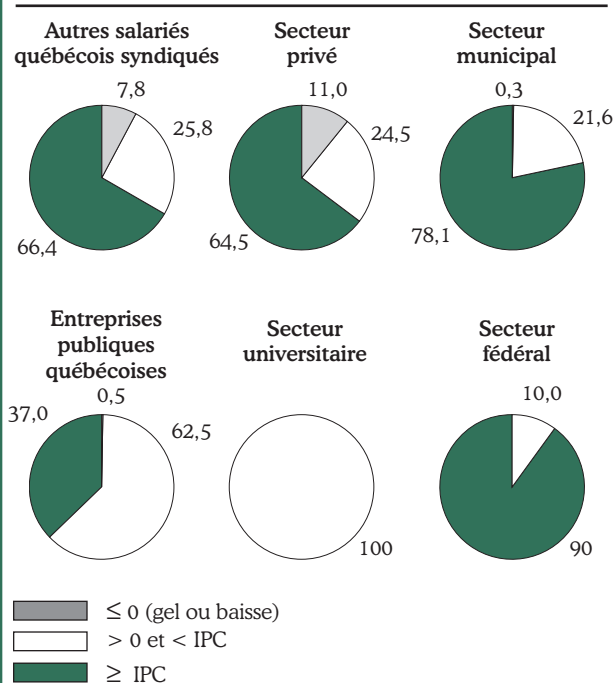
2. Les secteurs municipal et fédéral comprennent les administrations et les entreprises.

3. Ces données reposent sur un nombre limité de salariés.

## BAISSE DE LA PROPORTION DES AUGMENTATIONS SALARIALES ÉGALES OU SUPÉRIEURES AU TAUX D'INFLATION

- ❑ En 2005, 66,4 % des autres salariés québécois syndiqués se voient octroyer des augmentations à leur échelle salariale égales ou supérieures à la croissance de l'IPC. Il s'agit d'une proportion moins élevée qu'en 2004 (73,9 %). La même tendance est observée dans tous les secteurs étudiés. Cette différence est principalement due à la croissance de l'IPC plus élevée au cours des neuf premiers mois de 2005 (2,3 %) que pour l'année 2004 (1,9 %).
- ❑ La proportion des autres salariés québécois syndiqués recevant des augmentations salariales plus faibles que l'IPC a plus que triplé en 2005 (25,8 % contre 8,4 % en 2004), alors que la proportion de salariés qui subissent un gel ou une baisse de salaire (7,8 %) a diminué de plus de moitié par rapport à celle observée en 2004 (17,7 %).

### Distribution des salariés syndiqués au Québec selon la croissance salariale en vigueur en 2005<sup>1</sup> (en %)



1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données au troisième trimestre de 2005 (données préliminaires).

## ENTENTES DERNIÈREMENT SIGNÉES À LA BAISSÉ

- ❑ Les dernières ententes signées donnent une indication de l'évolution salariale à venir. Aucune convention collective n'a été signée en 2004 ni au cours des trois premiers trimestres de 2005 dans l'administration québécoise. Les augmentations annuelles moyennes accordées sont à la baisse en 2005 par rapport à 2004 dans les divers secteurs analysés, à l'exception du secteur municipal.
- ❑ Dans le secteur privé, le taux moyen d'augmentation annuelle est de 2,0 % dans les ententes intervenues en 2005 par rapport à 2,2 % en 2004. Le taux de croissance annuelle moyen observé dans les conventions signées en 2005 dans le secteur « autre public » est nettement inférieur à celui de 2004, soit 2,6 % contre 3,5 %. Dans les sous-secteurs du regroupement « autre public », le taux moyen de croissance annuelle octroyé dans les ententes intervenues en 2005 varie de 0,4 % dans le secteur universitaire<sup>1</sup> à 3,0 % dans le secteur municipal.

- ❑ Les salariés autres que ceux de l'administration québécoise couverts par des ententes signées en 2005 reçoivent des augmentations de salaire égales ou supérieures à 1,5 % dans une proportion un peu plus faible que celle observée en 2004 (92,2 % contre 95,6 %).
- ❑ Dans les ententes signées en 2005, les proportions des autres salariés québécois recevant des augmentations inférieures à 1,5 % et de ceux subissant un gel ou une baisse de salaire sont identiques (3,9 %).

1. Une seule convention a été signée dans ce secteur.

## PERSPECTIVES PLUS ÉLEVÉES EN 2006 QU'EN 2005 CHEZ LES SYNDIQUÉS

- ❑ Selon les perspectives salariales établies par l'Institut, les taux d'augmentation salariale moyens projetés pour l'ensemble des autres salariés québécois (syndiqués et non syndiqués) seraient relativement similaires en 2005 et 2006 (2,3 % et 2,4 %).
- ❑ Les autres salariés québécois syndiqués verraient leurs échelles salariales s'accroître de 2,5 % en 2005 et de 2,7 % en 2006.
- ❑ Dans les secteurs privé et fédéral, la croissance anticipée en 2006 est supérieure à celle prévue en 2005, soit respectivement de 2,9 % et de 2,6 % contre 2,5 % et 2,4 %. Pour ce qui est des entreprises publiques québécoises et du secteur municipal, les croissances attendues en 2005 et 2006 sont similaires.
- ❑ Chez les salariés non syndiqués, les augmentations moyennes des échelles salariales (2,2 % pour les deux années) seraient plus faibles que celles de leurs homologues syndiqués en 2005 et 2006.
- ❑ Selon les prévisions d'inflation, les syndiqués de tous les secteurs connaîtraient un gain de pouvoir d'achat en 2005 et 2006, à l'exception de ceux provenant des entreprises publiques québécoises (pour les deux années) et du secteur municipal (en 2005).

Perspectives salariales pour 2005 et 2006<sup>1</sup>  
(en %)

|                                              | 2005             | 2006             |
|----------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>Autres salariés québécois<sup>2</sup></b> | <b>2,3</b>       | <b>2,4</b>       |
| <b>Autres salariés québécois (syndiqués)</b> | <b>2,5</b>       | <b>2,7</b>       |
| Privé                                        | 2,5              | 2,9              |
| Entreprises publiques québécoises            | 2,2              | 2,1              |
| Universitaire                                | .. <sup>3</sup>  | .. <sup>3</sup>  |
| Municipal                                    | 2,3              | 2,3              |
| Fédéral                                      | 2,4              | 2,6 <sup>4</sup> |
| <b>Non-syndiqués</b>                         | <b>2,0 à 2,4</b> | <b>2,0 à 2,4</b> |
| <b>Croissance de l'IPC prévue</b>            | <b>2,3</b>       | <b>2,1</b>       |

.. Donnée non disponible

1. Les perspectives salariales représentent des taux nominaux de croissance.

2. Le taux de syndicalisation pour les six premiers mois de 2005 est de 40,4 %.

3. Les données ne permettent pas d'établir une perspective salariale.

4. Cette perspective est basée sur environ 58 % de l'effectif potentiellement couvert par la banque de conventions collectives (moyenne des cinq dernières années).

Ce rapport présente les constats de l'ISQ sur la rémunération des salariés. La première partie compare les salaires, les avantages sociaux et la rémunération globale des employés de l'administration québécoise avec ceux de l'ensemble des autres salariés québécois œuvrant dans les établissements de 200 employés et plus. La comparaison est aussi effectuée avec différents secteurs du marché du travail : privé, municipal, « entreprises publiques », universitaire et fédéral. Le point est également fait sur l'évolution des écarts de rémunération. La deuxième partie présente les tendances salariales pour l'administration québécoise et les divers secteurs de l'économie. Elle étudie le pouvoir d'achat des travailleurs et analyse les contextes économique et du marché du travail dans lesquels évolue la rémunération. De plus, elle rend compte des prévisions économiques et donne les perspectives salariales de l'Institut pour 2005 et 2006.

Avec les informations diffusées dans le cadre de ce rapport, les décideurs du Québec sont assurés de pouvoir compter sur des données et analyses facilitant leur prise de décision en matière de rémunération.

*« L'Institut informe le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés régis par une convention collective du gouvernement, des commissions scolaires, des collèges et des établissements d'une part et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine d'autre part.*

*Il publie, au plus tard le 30 novembre de chaque année, un rapport de ses constatations. »*

*Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.*

**Institut  
de la statistique**

**Québec**



L'édition 2005 du rapport *Rémunération des salariés : état et évolution comparés* est disponible aux Publications du Québec et à l'Institut de la statistique du Québec, au prix de 37,95 \$ plus taxe.

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
4<sup>e</sup> trimestre 2005  
ISBN 2-550-45829-X (version imprimée)  
ISBN 2-550-45830-3 (PDF)

© Gouvernement du Québec

Pour tout renseignement concernant le contenu du rapport, s'adresser à :

Direction du travail et de la rémunération  
Institut de la statistique du Québec  
1200, avenue McGill College  
Bureau 400  
Montréal (Québec)  
H3B 4J8

Téléphone : (514) 876-4384

Télocopieur : (514) 876-1767

Site Web : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)